

1^{ère} Lecture : Actes 15,1-2.22-29I. Contexte

Ce que l'on a appelé la première communauté de Jérusalem, dont le Lectionnaire n'a retenu que le motif et le résultat, est advenu à Antioche de Syrie, un bon bout de temps après la mission de Paul et de Barnabé en Asie Mineure. Au cours de cette mission, les deux apôtres avaient vu les païens se convertir en masse. Ceci n'étonnait pas l'Église d'Antioche, car, à Antioche même, beaucoup de païens s'étaient convertis et étaient entrés dans l'Église. De plus, tous savaient que Pierre avait fait baptiser Corneille, un centurion romain, et que, devant les judéo-chrétiens de Jérusalem qui s'en étonnaient, il avait prouvé que telle était la volonté de Dieu, ce que ces judéo-chrétiens avaient fini par accepter. Donc, la conversion des païens par Paul et Barnabé ne faisait pas problème pour l'Église d'Antioche.

Cependant, le lien entre la Loi de Moïse et l'Évangile n'était ni clairement ni officiellement déterminé. Tous savaient bien que Jésus était venu remplir la Loi et les Prophètes et apporter le Salut à tous les hommes, mais les judéo-chrétiens continuaient à pratiquer les prescriptions extérieures de la Loi de Moïse, tandis que les pagano-chrétiens qui les ignoraient ne les pratiquaient pas. C'étaient là deux comportements qui peu à peu tendaient à créer deux clans, ce qui était contraire à l'unité que Jésus voulait. Pierre admettait les deux, non sans donner sa préférence aux coutumes juives dans le but de ne pas froisser les judéo-chrétiens (Gal 2,11-13). Un problème commençait donc à se poser. Car si tous admettaient la conversion des païens et la supériorité de la foi au Christ sur les prescriptions de la Loi, certains pensaient que ces prescriptions étaient confirmées, et ils continuaient à les pratiquer, tandis que d'autres pensaient que ces prescriptions n'étaient pas nécessaires, et ils ne les pratiquaient pas. Ainsi, les uns disaient que la Loi avait été donnée par Moïse mais aussi par Dieu, notamment la circoncision, et qu'elle gardait sa valeur dans toutes ses prescriptions ; alors que les autres disaient que la Loi avait été voulue par Dieu comme un pédagogue jusqu'au Christ, et n'avait donc plus, dans ses prescriptions particulières et purement extérieures, de raison d'être, dès lors que le Christ était là et avait demandé d'adorer le Père en esprit et en vérité. L'avis des uns ne venait pas uniquement des judéo-chrétiens de Jérusalem, mais plutôt du parti des pharisiens convertis ; l'avis des seconds venait aussi des judéo-chrétiens, mais plus spécialement des pagano-chrétiens et de Paul et Barnabé. C'est sur le fond de ce problème que notre texte se situe. Nous verrons brièvement ce qui y est omis, pour comprendre comment ce problème a été résolu.

II. Texte1) Début houleux à propos de la circoncision (v. 1-6)

- v. 1 : « Certaines gens venues de Judée ». Ils sont, semble-t-il, du parti des pharisiens comme on le voit au v. 5. Ils sont venus expressément de Judée, probablement de Jérusalem à Antioche, dans le but de faire triompher une opinion, la leur, qu'ils ne parvenaient pas à faire admettre par les apôtres. Leur opinion concernant la circoncision est catégorique : « Vous ne pouvez pas être sauvés ». Pourtant, ils savent très bien que leur opinion n'est pas celle de toute l'Église ni celle des apôtres, ils parlent donc le leur propre chef. Ils s'adressent aux pagano-chrétiens d'Antioche, avec l'espoir d'avoir les judéo-chrétiens de leur côté, ce qui indique qu'ils ne cherchent pas la vérité mais qu'ils prétendent la détenir. Ce n'est pas, en effet, une question qu'ils posent, c'est une affirmation qu'ils avancent. Leur affirmation porte sur un grave sujet : le Salut, celui-là même que Jésus apporte. Puisque, pensent-ils, la circoncision fait entrer dans le peuple de Dieu et que l'Église est maintenant le peuple de Dieu, la circoncision est

nécessaire pour obtenir le Salut que Jésus a confié à l'Église. C'est carrément condamner le comportement des pagano-chrétiens.

- v. 2 : « Cela provoqua un conflit et des discussions ». On comprend cette réaction qui semble venir de tous et qui remet leur foi en cause ainsi que l'unité de l'Église. Paul et Barnabé, qui prennent la défense des chrétiens désemparés, sont pris à parti et toute l'assemblée prend part aux discussions. « Alors on décida », littéralement c'est plus fort : « on ordonna que Paul et Barnabé, avec quelque uns d'entre eux, montent à Jérusalem auprès des apôtres et des anciens ». Si ces discussions sont vives et serrées, elles ne sont pas passionnées, car tous sont soucieux d'arriver à un accord unanime. La preuve, c'est que l'assemblée s'en remet à la décision des apôtres, qui sont préposés à l'unité de l'Église, pour résoudre cette question essentielle.
- v. 3-6 (omis) : Les délégués de l'Église d'Antioche s'en vont donc, accompagnés des pharisiens venus chez elle ; ils passent par la Phénicie et la Samarie, ils visitent les Églises en exposant la conversion des païens aux membres de ces Églises qui s'en réjouissent, et ils arrivent à l'Église de Jérusalem. Là, les apôtres et les anciens les accueillent et apprennent d'abord la mission de Paul et de Barnabé auprès des païens, puis le problème qui agite l'Église d'Antioche : l'obligation de la circoncision et de la pratique de la Loi de Moïse. Tous alors sont réunis par les apôtres et les anciens. C'est donc un groupe assez restreint, peut-être une cinquantaine, composé des douze apôtres et des anciens, de Paul et Barnabé et des frères d'Antioche, et des pharisiens croyants.

Cette première partie met en évidence la volonté ferme des chrétiens de demeurer attachés à la foi dans le Christ ressuscité, telle que l'Église des apôtres l'enseigne. Cette volonté s'exprime par :

- a) Le rejet de l'indifférence, des peurs, des compromis, des apartés, du pluralisme, des manœuvres, de la libre pensée, des intérêts personnels.
- b) La recherche d'une solution unanime par la discussion franche, la prise des responsabilités, l'attachement à la volonté de Dieu et à l'Évangile, l'engagement concret et public, la tolérance des reproches mutuels.
- c) Le recours aux apôtres quand l'accord n'est pas fait : confiance aux chefs de l'Église, attente d'une réponse, acceptation à l'avance des décisions, délégation par la communauté des parties adverses, souci de l'unité de doctrine pour toutes les Églises.

Cette mise au point entre chrétiens est fort minutieuse et radicale, parce qu'il s'agissait d'un problème très important. C'est pourquoi, comme pour tout problème de cette taille, il fallait une vigilance constante, une attitude active et non passive, un attachement inconditionnel à l'Église.

2) Réponses de Pierre et de Jacques, fils d'Alphée (v. 7-21) : omis

Pierre affirme que la foi en Jésus-Christ suffit, ce que Paul et Barnabé confirment en exposant comment Dieu avait accueilli les païens avec des signes et des prodiges.

Jacques dit la même chose que Pierre, en invoquant les prophéties, mais il ajoute qu'il faut maintenir quatre lois contre certaines coutumes païennes, afin de ne pas scandaliser les juifs.

Il est à remarquer que Pierre et Jacques ne parlent pas de la circoncision, mais uniquement de la Loi de Moïse, et surtout qu'ils y ont vu un problème plus vaste : la relation entre la Loi et l'Évangile, l'Économie ancienne et l'Économie nouvelle dans le Christ.

3) Décision des apôtres et des anciens (v. 22-31)

- v. 22 : « Alors les apôtres et les anciens décidèrent », littéralement c'est moins juridique, on a « il sembla bon aux apôtres et aux anciens ». Ce verbe « δοκέω, sembler-bon » d'où vient le terme de « dogme » et qui sera repris aux v. 25 et 28, ne signifie pas une décision personnelle, mais une prise de position, après réflexion, à propos de la volonté du Christ, à laquelle toute l'Église doit se soumettre, et cela à l'occasion d'une question débattue par ceux qui sont chargés de garder intact le dépôt de la foi. Ce sont les apôtres et les anciens qui prennent une première décision : le choix de délégués, et cela non sans avoir demandé l'avis de « l'Église entière » représentée par ceux qui sont présents à ce concile de Jérusalem. Ceux qui sont choisis sont deux frères de Jérusalem, Jude et Silas qui semblent être des judéo-chrétiens, et Paul et Barnabé, reconnus comme favorables aux pagano-chrétiens. Cette décision doit en effet servir à garantir la deuxième : le contenu d'une lettre rapportant la réponse des apôtres à la question posée par l'Église d'Antioche. Ainsi, après un long débat, l'unité se fait autour des apôtres, et tous acceptent de suivre leurs recommandations.

- v. 23 : « Voici la lettre qu'ils leur confièrent », littéralement « écrivant de leur main », c.-à-d. écrivant ce que les mains des quatre délégués devaient communiquer aux Églises. « Les apôtres et les anciens fraternellement » (littéralement « les frères »). Ce sont eux les seuls auteurs de la lettre. C'est la confirmation de la primauté apostolique dans l'Église, qu'on appellera plus tard « le Magistère de l'Église ». Celui-ci vient donc des apôtres et demeure une institution essentielle pour maintenir et exposer la doctrine du Christ en matière de foi et de morale. « Saluent les païens convertis, leurs frères », littéralement « disent aux frères d'entre les nations de se réjouir ». C'est le type de salutation en cours chez les Grecs. La lettre s'adresse, semble-t-il, aux pagano-chrétiens, et de fait, le problème traité et la réponse apportée les regardent en premier lieu. Mais comme elle s'adresse « aux frères d'entre les païens qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie » et qu'elle doit être lue dans ces trois Églises, elle concerne aussi les judéo-chrétiens qui s'y trouvent et qui, dès lors, sont invités à accueillir la façon chrétienne d'agir des pagano-chrétiens.

- v. 24 : « Nous avons appris ». Le contenu de la lettre peut nous paraître assez étrange. En effet, on s'attendrait à y trouver seulement les décisions concernant la question de la Loi de Moïse. Or, au début et en quatre versets, elle recommande la primauté des apôtres et l'importance des quatre délégués, alors qu'elle place à la fin, en deux versets seulement, ce qui concerne l'attitude à avoir vis-à-vis de la Loi de Moïse. Cela mérite d'être souligné. Ce qui prime dans l'Église, c'est la charité fraternelle comme Jésus le disait, dimanche dernier, à ses disciples, et d'abord la charité envers ceux que Jésus a choisis pour le remplacer. Ce n'est pas l'opinion des fidèles qui prime, c'est l'enseignement des chefs de l'Église et les décisions qu'ils prennent pour le bien commun. D'où, dans la première partie de la lettre, un reproche fait à ceux des judéo-chrétiens qui ont agi à l'insu des apôtres, et l'exaltation de la fidélité au Christ des quatre délégués, spécialement de Paul et de Barnabé. C'est seulement après que viennent quatre lois. Cela veut dire que ces lois doivent être mises en pratique selon la façon de les comprendre des apôtres et des délégués, et non selon la manière dont chaque chrétien peut les apprécier. Il faut d'ailleurs remarquer que la lettre est adressée à trois Églises seulement, non aux autres Églises de Judée, de Samarie, d'Asie Mineure, où sans doute le problème soulevé ne se posait pas. C'est peut-être pour cela que ces quatre lois ne demeureront pas, et que, aux Corinthiens par exemple, Paul n'en parlera pas.

La lettre commence par une présentation d'excuses faites par les apôtres aux pagano-chrétiens : « Quelques-uns des nôtres sont allés tenir des propos qui ont jeté chez vous le trouble et le désarroi », littéralement « Quelques-uns, sortis d'entre nous, vous ont troublés par des paroles, en décontenançant vos âmes ». « Troubler, ταρασσω », comme nous l'avons déjà vu (4^e Avent B, p. 10 ; 5^e de Carême B, p. 10), indique un bouleversement profond du cœur dû à un événement d'ordre divin qui change toute la vie et qu'on ne peut écarter. Il provoque alors une réaction d'abattement qui, dans le cas présent, ressemble à l'effondrement d'un édifice : « vos âmes ont été décontenancées » [ἀνασκευάζω]. Les apôtres se sont bien rendu compte du grave préjudice causé. Ils s'en excusent, parce qu'étant responsables de tous les membres de l'Église, ils prennent sur eux la faute de leur entourage immédiat en qui on aurait pu voir leur représentant. Leurs excuses sont accompagnées d'un reproche adressé à ces « quelques-uns qui n'ont eu aucun mandat de notre part », littéralement « à qui nous n'avons rien recommandé ». Ceux-là ont agi à l'insu des apôtres et ont commis une faute qui est à la mesure du trouble qu'ils ont provoqué. La question, en effet, concernait le Salut qui relève particulièrement des apôtres et sur lequel eux seuls sont habilités à veiller. Ceci montre que les apôtres n'étaient pas d'accord avec eux, et ont été compromis par eux dans cette affaire.

- v. 25 : « Nous avons décidé à l'unanimité », littéralement « il a semblé bon à nous devenus bien-unis ». C'est le deuxième « semble bon » employé comme ci-dessus (v. 22), et c'est « d'un cœur unanime » comme les disciples au Cénacle, le jour de la Pentecôte, vivant dans l'unité de pensée et d'action. C'est donc en voulant correspondre à la volonté du Saint-Esprit que les apôtres ont cherché et décidé la solution à prendre. « De choisir des hommes que nous envoyons chez vous ». C'est la présentation de leur première décision : le choix de deux hommes, dont les apôtres ne disent pas encore les noms – nous verrons ci-après pourquoi – lesquels se joignent à Barnabé et à Paul. Barnabé est mis en tête, parce qu'il fut présent auprès des apôtres avant Paul, nouvelle façon de souligner la primauté des apôtres. Barnabé et Paul sont dits « nos bien-aimés », terme qui marque l'unité d'esprit et d'amour qui règne entre tous.
- v. 26 : « Qui ont consacré leur vie à la cause de Notre Seigneur Jésus-Christ », littéralement « qui ont livré leurs âmes pour le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ ». L'expression « livrer leurs âmes » rappelle le don de lui-même que Jésus a fait pour le salut des hommes. Les apôtres confirment que Barnabé et Paul n'ont pas cherché leurs propres intérêts mais ceux de Jésus-Christ, c.-à-d. le Salut venant de Jésus-Christ.
- v. 27 : « Nous vous envoyons donc Jude et Silas ». Les deux délégués annoncés sont maintenant mis en évidence, parce qu'ils sont, en premier lieu, les dépositaires de la volonté des apôtres. C'est encore une façon de souligner la primauté des apôtres. Mais ce privilège de Jude et de Silas, qui sera encore signalé aux v. 32-34, est tempéré par le fait qu'« ils vous confirmeront de vive voix ce qui suit », traduction assez différente de « qui rapporteront eux aussi », en référence à Barnabé et Paul, « par la parole les mêmes choses ». Ainsi, placés avant Paul et Barnabé, Jude et Silas sont maintenant placés après, afin de montrer la parfaite égalité des quatre.
- v. 28 : « Car » (omis), indique non seulement la cause de l'envoi des quatre délégués mais aussi que cette cause est fortement liée à la personne, c.-à-d. à l'interprétation que ces délégués donneront de ce qui suit et [cela] de la part des apôtres : « L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé », littéralement « Il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous ». C'est le troisième « sembler-bon », et maintenant le Saint-Esprit est clairement désigné comme l'inspirateur de la deuxième décision prise par les apôtres. L'évocation du Saint-Esprit avant les apôtres est importante, elle souligne quatre choses :

- a) Il est évoqué seulement à propos de quatre lois pour montrer que l'aspect juridique de l'Église est aussi voulu par le Saint-Esprit ;
 - b) La décision prise vient de Dieu, même si elle passe par les apôtres ;
 - c) Le Saint-Esprit se manifeste et agit dans l'accord des apôtres. Il ne peut pas, en effet, être accordé à ceux qui sont en désaccord, c.-à-d. qu'il ne peut pas inspirer les uns d'une façon, et les autres d'une autre façon.
 - d) Les destinataires de la lettre seront aussi sous la mouvance du Saint-Esprit, s'ils sont d'accord avec les apôtres et s'ils acceptent ensemble leur décision rapportée par les délégués.
- v. 29 : « Vous abstenir des idolothytes ». Cette deuxième décision porte sur quatre lois mosaïques de valeurs différentes. Elles ne relèvent pas, comme on l'a parfois dit, des sept lois noachiques dont on n'est d'ailleurs pas sûr qu'elles existaient à cette époque. Les sept lois noachiques sont : 1- pratiquer la justice, 2- s'abstenir de blasphémer le Nom de Dieu, 3- rejeter l'idolâtrie, 4- s'abstenir des unions illégitimes, 5- ne pas commettre de meurtre, 6- ne pas voler, 7- ne pas manger la chair prise d'un animal vivant (Traité Sanhédrin : 56a, fin : Guemara ; ou Bonsirven, Textes rabbiniques, n°1890 [Sanhédrin 56a], 2035 [Aboda Zara 8,4.6], et n°371 : valables seulement pour Israël). À part l'interdiction des unions illégitimes, dites ici littéralement « prostitution », qui se trouve aussi dans la Loi de Moïse, notre texte diffère des lois noachiques. De plus, dans son discours, Jacques a dit que ces quatre lois concernaient les juifs. Ce sont donc des lois mosaïques et non noachiques, des coutumes païennes que Moïse demandait à Israël de ne pas pratiquer, et qu'Israël a connues en Exil ; les idolothytes d'ailleurs ne sont possibles qu'en terre étrangère, et c'est un terme grec employé par les juifs de la Diaspora.

On a beaucoup discuté sur la signification, la valeur religieuse, morale ou juridique, et la portée obligatoire de ces quatre lois, sans aboutir à des solutions satisfaisantes. Jean Chrysostome dit, par exemple, que l'expression « les viandes non saignées », littéralement « les chairs étranglées », signifie le meurtre. Celle qui me semble la meilleure, c'est l'interdiction de participer au culte des païens où avait lieu ce que ces quatre lois interdisent. Selon ce sens, nous avons un écho de ces lois en 1 Cor 8-10, à propos de la table des démons et des idolothytes. Ces lois sont extérieures à la personne humaine, sauf l'interdiction des unions illégitimes qui touche à l'intégrité de la personne et qui, de ce fait, demeure toujours valable. « Courage. », littéralement « Portez-vous bien. », est une formule d'adieu employée chez les Grecs.

- v. 30-31 (omis) : rapportent que l'Église d'Antioche accepte le décret et s'en réjouit.

Conclusion

Ce premier Concile de Jérusalem semble ne plus avoir grande importance aujourd'hui, mais, si l'on considère attentivement l'enjeu qui s'y traitait, il s'agit d'un problème capital qui vaut pour l'Église de tous les temps. Amorcé à propos de la circoncision, ce problème porte plus largement et plus profondément sur la nécessité ou non des deux Économies, sur le Salut par la Loi ou par la foi au Christ : Peut-on être attaché à Jésus en restant ou non attaché à la pratique de la Loi ? La réponse est nette : c'est Jésus sans la Loi. Ceci devait être terrible pour les pharisiens [convertis], mais ils l'ont accepté et ils ont rejeté leur ancienne affirmation, du moins ici. Voulant sincèrement être au Christ, ils ont refusé de jouer sur les deux tableaux, et ils ont reconnu ce que Paul disait aux Galates : « Vous avez rompu avec le Christ, vous qui cherchez la justice dans la Loi, vous êtes déçus de la grâce (Gal 5,4). Celui donc qui s'attache aux interprétations et aux pratiques juives rejette le Christ-Jésus. Ceci nous amène à examiner pourquoi la Loi, pourtant voulue par Dieu, n'a plus de raison d'être et s'oppose même au Christ ressuscité. La comparaison

entre la circoncision et le baptême peut nous le faire comprendre, puisque la circoncision oblige à observer intégralement toute la Loi (Gal 5,3) et fait entrer dans le judaïsme, et que le baptême oblige à suivre parfaitement l'Évangile et fait entrer dans l'Église :

- a) La circoncision a été donnée par Dieu seulement à Israël (Gn 17,10) et entraîne les droits et les devoirs indiqués dans la Loi. Mais elle ne vaut que pour les hommes, les femmes n'ayant qu'une partie de ces droits et de ces devoirs, et elle vise une partie de l'homme et de sa vie, les 613 lois positives et négatives regardant seulement les paroles et les actes, et non les pensées et les sentiments (par exemple le penchant mauvais, la haine des ennemis, le mépris des pécheurs). Elle s'adresse seulement à l'homme pécheur qu'elle ne change pas, mais qu'elle veut arracher en partie au paganisme. Elle a pour but seulement le bien de l'homme, car même le service désintéressé de Dieu et la glorification de Dieu ont encore pour but le bien de l'homme. C'est pourquoi la circoncision est charnelle : la gloire de Dieu, c'est le bien de l'homme seulement.
- b) Le baptême, par contre, vaut pour tous les hommes et entraîne les droits et les devoirs indiqués dans l'Évangile. Mais il vaut pour les femmes comme pour les hommes et même pour les enfants en âge de raison, et il vise l'homme tout entier et sa vie tout entière, non seulement les paroles et les actes, mais aussi les pensées (par exemple les désirs du cœur qui doivent être purs, l'amour des ennemis, la miséricorde envers les pécheurs). Le baptême est donné à l'homme pécheur qu'il délivre du péché en le faisant vivre de la vie même de Dieu. Il a pour but la gloire de Dieu et du Christ à laquelle il fait participer l'homme par la grâce du Saint-Esprit, et il introduit dans le mystère de la Sainte Trinité. C'est pourquoi le baptême est spirituel : le salut de l'homme, c'est la gloire de Dieu.

On voit donc que la circoncision est une institution inférieure au baptême : celui-ci reprend la circoncision et tout ce que la circoncision ne prend pas, mais en beaucoup mieux. La circoncision est aussi vidée et dépassée, et constitue une dégradation pour le chrétien. Celui qui revient aux pratiques et à la doctrine juives renie son baptême, perd la vie divine, ne participe plus à la Résurrection du Christ, ne cherche plus la gloire de Dieu.

Pour résoudre cette question capitale, qui ne se posait pas auparavant parce que tous vivaient intensément du Christ, et qui n'était pas posée par toutes les Églises, il a fallu une recherche et une décision claire sous peine de voir détruite toute l'œuvre du Christ. Ce que le texte nous montre sur ce point, c'est le rôle décisif des apôtres et l'unité de tous les chrétiens autour d'eux. Il nous montre d'une façon remarquable comment le Corps mystique et invisible du Christ peut être vécu visiblement ; de même que le Corps de l'Église est fortement uni au Christ sa Tête, ainsi tous les fidèles désarmés recourent aux apôtres qui représentent le Christ, et accueillent avec joie la décision de vivre de leur esprit et de pratiquer tout ce qu'ils voudront. Ainsi, les quatre lois que les pagano-chrétiens ne pratiquaient pas, ceux-ci s'engagent joyeusement à les pratiquer. Tout cela peut paraître outrancier, mais ce ne l'est que pour ceux qui veulent vivre le Plan de Dieu selon leurs goûts, leurs options, leurs désirs, minimisant l'importance de la Résurrection de Jésus et du baptême vécus pour la gloire de Dieu et leur propre salut. Le vrai disciple n'est pas plus grand que son Maître, mais imite son Maître. De même que, pour établir la nouvelle Alliance annoncée par Moïse et les Prophètes, le Fils de Dieu a renoncé aux exigences charnelles de son ancienne Alliance et s'est engagé entièrement jusqu'à mourir et ressusciter afin que tous les hommes vivent de son Esprit et de sa vie divine, ainsi le chrétien, qui vit de la nouvelle Alliance, doit renoncer à lui-même et à toutes ses préférences, et s'engager entièrement à vivre la mort et la vie de son baptême selon l'Esprit du Christ pour la gloire de Dieu. Cette première lecture nous appelle donc à raviver en nous la grâce de la Résurrection du Christ et la vie spirituelle de notre baptême. C'est lorsqu'une difficulté, un désaccord, une hérésie s'élèvent que nous pouvons découvrir, à notre réaction, l'importance que nous donnons à l'œuvre du Christ en nous.

Épître : Apocalypse 21,10-14.22-23I. Contexte

C'est presque la suite de dimanche dernier. Dans ce qui précède il est dit que Jean entend la voix divine lui affirmer que le Christ est le Messie définitif à cause de sa divinité, et que ceux qui n'ont pas vaincu en eux ce qui déplaît à Dieu seront rejetés dans la mort éternelle.

Au verset 3, qui annonce notre texte, un des anges aux sept fléaux s'exprime à Jean par ces termes : « Viens, que je te montre l'Épouse de l'Agneau ». C'est l'Église éternelle qui est ainsi désignée. L'ange ajoute même à « Épouse » : « la femme de l'Agneau », ce qui indique que l'Alliance éternelle est parfaitement réalisée. Des trois conditions de l'Église que nous avons vues la fois dernière, la terrestre, la céleste particulière et la céleste générale, et que l'on peut voir dans notre texte, c'est surtout la condition générale et parfaite de la béatitude éternelle que Jean rapporte. Nous allons voir ce qui justifie l'ardent attachement que nous devons avoir pour l'Église, et l'action vigoureuse que nous devons déployer pour prendre sa défense et en faire partie.

II. Texte1) L'apparition de l'unique Jérusalem (v. 10-14)

- v. 10 : « Il m'entraîna par l'esprit », littéralement « en esprit », c.-à-d. par le Saint-Esprit dans l'esprit de Jean. Comme Ézéchiël, à qui Dieu montrait le nouveau Temple (Ez 40,1), Jean est emporté « sur une montagne grande et élevée ». C'est une vision exceptionnelle, et la plus élevée que Jean ait eue, comme il le dit immédiatement : « Il me montra la ville sainte, Jérusalem, descendant du Ciel d'au-dessus ou de la part de Dieu ». C'est une reprise d'Ap 21,2 (dimanche dernier). Or Jean ne dit plus « je vis » mais « il me montra » [δείκνυμι], terme dont j'ai donné le sens au 1^{er} de Carême C, p. 10 notamment. Il exprime le don d'une claire vision de ce qui est réellement. Jean ne voit plus que la Jérusalem non désignée ici comme « nouvelle », parce que « nouveau » fait encore allusion à l'ancien, et que l'ancienne Jérusalem n'existe plus. Il n'y a plus qu'une seule Jérusalem, celle voulue par Dieu de toute éternité, et c'est pourquoi elle est montrée « descendant du Ciel d'au-dessus de Dieu » : cette Jérusalem n'est pas terrestre, elle est céleste. L'Église terrestre, qui anticipe cette Jérusalem céleste et qui est encore appelée la Jérusalem nouvelle, est elle-même, dans son essence, spirituelle et céleste, c.-à-d. vivant du Saint-Esprit et de la vie de Dieu. Pour bien souligner que cette Jérusalem est céleste, Jean va ajouter une qualité qu'il n'avait pas vue en Ap 21,2.
- v. 11 : « Elle resplendissait de la gloire de Dieu ». Elle semble se confondre avec la gloire de Dieu : ce qu'elle possède, ce ne sont pas les biens humains, mais la gloire de Dieu ; c'est infiniment mieux de posséder la gloire de Dieu qu'avoir tous les biens et tous les bonheurs de la terre. « Elle avait l'éclat d'une pierre très précieuse, comme le jaspé cristallin ». Le jaspé est une pierre bleue qui se trouve sur le pectoral du grand-prêtre et sur le vêtement des rois, mais elle est transparente comme « du cristal », laissant voir la gloire divine. Jérusalem, la ville sainte, est donc revêtue du sacerdoce et de la royauté du Christ glorieux.
- v. 12 : « Elle avait une muraille grande et élevée », comme cela était dit, plus haut, de la montagne. Elle a donc une dimension extraordinairement spirituelle. « Et elle a douze portes » gardées par douze anges, ceux qui ont été préposés aux Églises terrestres pour les faire entrer dans le Ciel. Et sur les portes sont inscrits les noms des douze tribus d'Israël, ce qui indique que l'Église a atteint le but de son pèlerinage terrestre (Ap 7,4-

8, voir Toussaint), et que l'Économie ancienne est entièrement récupérée dans l'Économie nouvelle.

- v. 13 : « A l'orient, trois portes ». La ville est carrée, et sa muraille l'entoure, avec douze portes aux quatre points cardinaux, ce qui indique l'achèvement du Salut universel.
- v. 14 : « Et la muraille a douze fondations ». Ce sont « les douze apôtres de l'Agneau », ce qui indique que la Jérusalem céleste est bien l'Église du Christ. La différence entre les portes et les fondations est bien indiquée : on ne demeure pas dans les portes, on les franchit, mais on demeure sur les fondations. Les portes ayant les noms des douze tribus signifient que c'est par l'Église qu'on entre dans la Jérusalem céleste, et les fondations que sont les apôtres révèlent que c'est en s'attachant aux apôtres du Christ que l'on demeure dans la Jérusalem céleste. La muraille indique que l'Église céleste est à la fois limitée en tant que créée, et inviolable en tant que propriété de Dieu.

2) Les valeurs divines de l'unique Jérusalem (v. 15-21) : omis.

- v. 15-17 : donnent les mesures de la ville et de la muraille qui l'entoure. Comme un immense cube d'or transparent, la ville a plus de deux mille deux cent vingt km de côté, et sa muraille septante-deux km de haut, autant dire incommensurable parce que divinisée.
- v. 18-21 : donnent les matériaux : or, pierres précieuses, perles, qui expriment la Sagesse divine.

3) La gloire de l'unique Jérusalem (v. 22-27)

- v. 22 : « En elle je ne vis pas de Temple », littéralement de « sanctuaire ». Le Temple signifiait la présence de Dieu, la plus proche possible mais encore extérieure, au milieu de son peuple. Maintenant il n'y a plus de Temple. C'était déjà le cas dans le texte de dimanche dernier, parce que la Jérusalem nouvelle était la Tente de Dieu. Ici, c'est beaucoup plus : « car son Temple, c'est le Seigneur, Dieu et l'Agneau ». Dieu n'habite plus seulement dans l'homme, c'est aussi l'homme qui habite en Dieu. Autrement dit : Dieu n'a plus seulement pris la structure de l'homme comme ce fut le cas en Jésus vivant sur terre, c'est aussi l'homme qui prend la structure divine comme en Jésus ressuscité.
- v. 23 : « La cité n'a pas besoin de la lumière du soleil ni de la lune », littéralement « La ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune, afin qu'ils lui apparaissent ». Le soleil et la lune représentaient le Christ et l'Église offerts aux hommes, et il fallait que le Christ et que l'Église qui rayonnait de sa lumière « paraissent » aux membres de l'Église terrestre, c.-à-d. donnent la révélation de leur mystère aux yeux de la foi des chrétiens. Ce n'est maintenant plus nécessaire, « car la gloire de Dieu l'illumine » : c'est la vision directe de Dieu dans toute sa gloire. « Et sa source de lumière », littéralement « sa lampe », « c'est l'Agneau », c.-à-d. que c'est par le Christ glorifié depuis sa Passion que la gloire de Dieu se laisse voir à la Jérusalem céleste. C'est le Jour un et éternel du Christ dans lequel elle vivra sans fin.
- v. 24-27 (omis) : Dans cette vision lumineuse, l'ange fait comprendre à Jean que la condition terrestre de l'humanité est une marche vers la Jérusalem céleste. Comme l'avait annoncé Is 60,3, les nations et les rois marchent à sa lumière, ils trouveront la ville sainte de Jérusalem ouverte à tous, mais seuls les purs y entreront.

Conclusion

L'Église céleste est l'Épouse de l'Agneau, mais elle est décrite comme Ville sainte, Jérusalem. L'Épouse est à côté ou face à l'Époux dans l'Alliance parfaite où l'un et l'autre se donnent entièrement. Mais la Ville est dans l'Agneau de Dieu, et l'Agneau de Dieu est dans la Ville, selon cette prière de Jésus à son Père : « Que tous soient un, comme Toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous » (Jn 17,21). Les élus ne sont pas signalés comme tels, mais c'est parce qu'ils sont si parfaitement un qu'ils forment la Ville, l'Église céleste. De plus, l'unité de la Ville est faite uniquement par l'Agneau de Dieu : Il est pour la Ville et la Ville est pour lui, il est le foyer glorieux de la Ville et la Ville rayonne sa lumière, il unifie Dieu et la Ville, et il est Dieu et la Ville ; et si la Ville est parfaite, c'est parce qu'elle a les dimensions de l'Agneau et que l'Agneau a les dimensions de la Ville. Quand donc il est parlé, dans les derniers versets omis, de l'Église terrestre en marche vers la lumière de la Jérusalem céleste, c'est pour enseigner que tous doivent devenir l'Agneau. Tous ceux qui, en effet, auront immolé leur vie avec et par l'Agneau, et qui seront ressuscités par et dans la vie de l'Agneau, seront les habitants du Ciel et formeront le Corps et la Ville de l'Agneau.

Il vaut donc la peine d'être fidèle, de travailler, de combattre pour l'Église qui aura une telle destinée. Certes les hommes sont des loups, des ours, des renards, des vautours, des monstres marins, des chacals, des chameaux, des ânes, mais le Christ peut en faire des agneaux comme lui, à la gloire de Dieu, et il peut le faire dès maintenant, puisque les disciples placés dans le monde, il les a appelés des agneaux au milieu des loups. Tous ceux qui s'efforcent de devenir semblables à l'Agneau égorgé et vivant entreront dans la Jérusalem céleste, mais n'y entreront pas ceux qui auront été insouciantes, indifférents, versatiles, ballotés par les vagues tumultueuses des passions, retournant leur veste à tous les vents des doctrines. Puisque la Jérusalem céleste vit de la vie de l'Esprit, c.-à-d. de la Résurrection du Christ total, il nous est révélé l'attitude à prendre pour vivre de la Résurrection :

- l'attitude bonne mais imparfaite, c'est de veiller à mourir à l'ancien et à recevoir le nouveau.
- l'attitude meilleure et parfaite, c'est de veiller à développer le nouveau, sans l'ancien.

Évangile : Jean 14,23-29

I. Contexte

Le long discours de Jésus après la Cène a commencé et se raccroche au lavement des pieds des disciples, par lequel Jésus révèle la nécessité de son abaissement et de leur adhésion à sa Passion pour que les disciples « aient part avec lui », c.-à-d. lui soient unis et participent à son œuvre et à la gloire de sa Résurrection (Jn 13,8). Or les disciples étaient loin de comprendre tout ce que signifiait ce geste rédempteur qu'ils devaient se communiquer les uns aux autres. C'est pourquoi, de même que le discours sur le Pain de la vie révélait les richesses de sens de la multiplication des pains, ainsi le discours après la Cène révèle tout ce que signifie « avoir part avec Jésus ». Au long de ces cinq chapitres, les disciples vont apprendre comment ils auront part à sa Passion et à sa Résurrection. D'abord plusieurs abordent ce mystère de participation :

- a) Judas indigne, refuse par sa trahison d'y être introduit et Jésus l'en écarte. Le traître cependant a déclenché la Passion et permis à Jésus de révéler sa glorification divine par sa mort et sa résurrection, et le don du commandement nouveau de l'amour fraternel qui contient d'une certaine façon tout le discours.
- b) Pierre intervient alors ; voulant suivre Jésus, il se sent capable de mourir pour son Maître ; mais Jésus lui annonce son reniement et demande à tous de croire fermement en lui pour qu'après leur avoir préparé une place chez le Père, il puisse les y emmener par le chemin qu'ils connaissent bien.

- c) Mais Thomas objecte qu'ils ne connaissent pas le chemin. Jésus lui dit alors qu'il est lui-même le chemin qui mène au Père, et qu'en le connaissant, lui Jésus, ils connaissent le Père et ils l'ont vu.
- d) Philippe, qui est tout à fait dérouté, demande à Jésus de leur montrer le Père et d'atteindre ainsi immédiatement le but. Jésus lui dit alors qu'en le voyant il voit le Père, mais qu'au niveau où ils sont, il leur faut à tous progresser dans la connaissance de lui-même pour découvrir que le Père est en lui et lui dans le Père.

Cette réponse à Philippe contient encore plusieurs éléments qu'il nous faut relever, parce qu'ils concernent notre texte d'évangile qui suit, et qu'ils reprennent, d'une façon plus explicite, le sens de la parole de Jésus vue la fois dernière : « Je m'en vais, mais je vous donne un commandement nouveau » (Jn 13,33-34). Dans cette parole, nous avons vu qu'en s'en allant et en donnant son commandement de l'amour fraternel, il venait en eux parce qu'il est présent dans ce commandement, et que cet amour était son amour pour eux, déversé dans leur cœur par le Saint-Esprit. Or, dans la réponse à Philippe, Jésus dit justement qu'il vient en eux par le Saint-Esprit qui les rendra capables de l'aimer et qui confondra le monde, et que, s'ils l'aiment en faisant ses commandements, lui-même les aimera et se manifestera à eux. Au verset qui précède notre texte et que nous devons voir, il est rapporté que Jude pose une question à Jésus sur sa manifestation. Il pense avoir bien compris ^① ce qu'est cette manifestation, mais il ne comprend pas ^② pourquoi c'est à eux seulement que Jésus se manifestera et non au monde. En fait, comme nous allons le voir, Jude n'a pas bien compris le premier point, et Jésus va lui répondre sur les deux points, en les liant l'un à l'autre.

II. Texte

1) Manifestation du Fils de Dieu à celui qu'aime Jésus (v. 22-24)

– v. 22 : Jude s'adresse à Jésus : « Qu'est-il advenu que tu te manifestes toi-même à nous et non au monde ? ». Le terme exact pour « manifester » est « faire connaître, ἐμφανίζω ». Il signifie : dévoiler clairement à l'intelligence du cœur, par l'attitude ou la parole, l'état inconnu de quelqu'un ou de quelque chose. ¹ Jude a bien compris que Jésus manifestera le mystère de sa personne d'une autre façon que ce qu'il voit maintenant de lui, mais il pense que ce devra être d'une façon telle que tout le monde pourra le voir, c.-à-d. d'une façon charnelle, afin que, triomphant, Jésus soit enfin accepté comme Messie. Alors, pourquoi Jésus lui dit-il que les disciples et non le monde le verront ? En fait Jude n'ignore pas seulement la cause de cette manifestation particulière, il ignore aussi le mode de cette manifestation. Car il s'agit de l'état de ressuscité que les disciples avaient appris, certes, mais qu'ils ne comprenaient pas (Mc 9,10). C'est seulement quand ils le verront ressuscité, et non sans difficulté et erreur, et par le don du Saint-Esprit à la Pentecôte, qu'ils le sauront. C'est ce que Pierre dira, en reprenant presque textuellement la parole de Jude : « Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a donné qu'il advint manifeste non pas à tout le peuple mais ... à nous » (Ac 10,40-41).

– v. 23 : « Si quelqu'un m'aime ». Jésus ne répond pas directement au sujet de la nature de sa résurrection que Jude ne peut comprendre, pas plus que sur sa question, mais, par un détour, il donne la vraie cause, valable pour les disciples et pour les croyants, qui permettra de le percevoir manifesté, tout en détachant ses disciples de leur conception charnelle du Messie et en les orientant vers le sens de sa résurrection. Cette cause est l'amour que l'on a ou que l'on n'a pas pour lui. Jésus se manifeste à ceux qui l'aiment,

¹ Rappelons que lorsque l'abbé Weets donne la définition d'un mot, celle-ci est toujours issue du thème de ce mot parcouru dans toute l'Écriture, et non celle des dictionnaires profanes.

et ne se manifeste pas au monde qui ne l'aime pas. Il commence par « quelqu'un qui m'aime » et – aussitôt, comme Jean le fait souvent – il dit ce que cela signifie et ce qui s'ensuit, donnant ainsi à entendre comment ce « quelqu'un qui m'aime » bénéficie de sa manifestation. D'abord, il dit ce qu'est l'aimer vraiment : « il restera fidèle à ma parole », littéralement « il gardera ma parole », ce verbe « τηρέω » signifiant retenir, entretenir, développer, méditer, pratiquer, mettre en œuvre, rendre effectif. Jésus situe sa manifestation dans le domaine de l'amour-ἀγάπη, la charité, qui n'est pas un amour charnel mais un acte de la volonté qui garde sa parole, qui obéit à son Évangile. Ainsi, le signe de la charité n'est pas de la ressentir ni de la dire, mais c'est de faire ce que Jésus veut. Comme cet amour est celui que Jésus donne par le Saint-Esprit après son retour au Père (voir dimanche dernier), les disciples et les membres de l'Église bénéficieront de sa manifestation quand ils aimeront Jésus en obéissant à son Évangile.

« Et mon Père l'aimera ». Il s'ensuit que, le Père et Jésus étant « un » (évangile du 4^e de Pâques C), le Père aimera par le Saint-Esprit celui qui aime effectivement Jésus. « Et nous viendrons chez lui ». Le Saint-Esprit étant Dieu, sa venue dans le fidèle rend présent le Père et le Fils, et sa permanence dans l'âme fidèle fait de celle-ci « une demeure » de la Sainte Trinité, c.-à-d. un domaine stable, permanent et intime pour Dieu. Jésus n'envisage pas encore une communion de vie que l'on aurait avec la préposition « ἐν, dans », mais il dit « παρά, chez lui, auprès de lui », c.-à-d. une communication dans la distinction (voir 20^e Ordinaire B, p. 11).

- v. 24 : « Celui qui ne m'aime pas ». Celui qui ne vit pas de cet amour effectif pour Jésus se rend incapable de garder les paroles de Jésus. Pour celui qui aime, toutes les paroles de Jésus n'en font qu'une : « ma parole » (v. 23) ; mais celui qui n'aime pas voit une multitude de paroles différentes, et ne peut même pas en faire une seule. Il n'est pas ajouté « que Dieu ne viendra pas en lui », car cela va de soi, mais, selon son habitude de progresser dans sa pensée, Jean dit que la parole de Jésus entendue par les disciples, vient de son Père : « Elle n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé, le Père ». Ce report de sa parole à Dieu le Père signifie que celui qui n'aime pas, et ne garde pas ses paroles, qui sont aussi celles du Père, n'aime pas et rejette Dieu. Dès lors, un tel homme est incapable de comprendre la parole de Dieu ; il entend des sons humains et non la parole divine, car c'est dans l'amour effectif que se transmet le sens donné par le Père à celui qui aime.

Donc, la manifestation de Jésus, incomplète quand elle se fait extérieurement, comme par exemple pour Thomas qui doute, n'est complète et donc assurée qu'en étant tout intérieure au cœur du croyant qui aime, comme ce le fut pour Thomas professant que Jésus est « son Seigneur et son Dieu ». Le monde qui n'aime ni Jésus ni le Père ne peut recevoir cette manifestation. Telle est la manifestation du Messie voulue par Dieu : elle est invisible au monde et aussi au disciple qui, comme le monde, voudrait une manifestation visible et charnelle, mais elle est invisible et intérieure, percevable, par la foi et l'amour effectif, pour les disciples qui veulent avoir part avec lui.

2) Le soutien du Saint-Esprit dans cette manifestation (v. 25-27)

- v. 25 : « Je vous dis cela », littéralement « Je vous ai exprimé cela », λαλέω, exprimer, étant un verbe qui indique une révélation. « Pendant que je demeure (encore) avec vous », littéralement « παρά », « auprès de vous ». Jésus fait prendre conscience à ses disciples qu'étant pour l'instant devant eux, ce n'est pas lui, tel qu'ils le connaissent maintenant, qui réalisera cette manifestation. Sa mission est de le dire, il appartient à la mission d'un autre, le Saint-Esprit, de la réaliser.

- v. 26 : « Or le Défenseur, l'Esprit saint ». « Défenseur » est un des termes employés par le Lectionnaire pour traduire « Paraclet ». Ici, le Saint-Esprit est dit « envoyé » par le Père au nom de Jésus, mais en Jn 14,16 il est « donné par le Père », et en Jn 15,26, « il procède du Père et est envoyé par Jésus d'auprès du Père ». Cela souligne, d'une part la parfaite égalité du Père et du Fils, d'autre part la présence du Saint-Esprit auprès du Père et du Fils. Et, comme Jésus dit en Jn 14,17-20 que le Saint-Esprit sera dans les disciples croyant et aimant, qu'il fera venir Jésus chez eux et leur fera comprendre que Jésus est dans le Père et en eux, et eux en Jésus, le Saint-Esprit est également Dieu. Le mystère de la Sainte Trinité se révèle à partir de la mission du Fils, donnée par le Père dans le Saint-Esprit, et de la mission du Saint-Esprit, donnée par le Père et le Fils. En venant dans les cœurs aimant des croyants, le Saint-Esprit ne fera pas seulement qu'y rendre présent le Père et le Fils, ce qu'il fera encore c'est qu'il « vous enseignera tout et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit ». Parce qu'il agit intérieurement et manifeste intérieurement Jésus ressuscité, il remplacera Jésus auprès des disciples, comme Maître de vie qui enseigne tout ce qu'ils doivent connaître, en leur rappelant intérieurement tout ce que Jésus a dit extérieurement.

Le Saint-Esprit est appelé « παράκλητος, Paraclet » à cause des tribulations qui viendront assaillir les disciples, le jour où ils prêcheront le Christ ressuscité. Comment, en effet, des gens qui veulent un Messie triomphant, visible et charnel, pourraient-ils accueillir leur témoignage et leur prédication facilement ? Avec les moqueries, ce sera l'hostilité et la persécution.

- v. 27 : « Je vous laisse la paix ». Pour disposer les disciples à accueillir la mission du Saint-Esprit et à se laisser guider par le Saint-Esprit, Jésus leur communique déjà « la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence » (Ph 4,7), qui est aussi celle de Jésus, car Jésus est la paix (Mi 5,4), et qui est un don du Saint-Esprit, lui aussi étant la paix. C'est d'abord la paix entre les disciples qu'« il leur laisse », afin qu'ils soient bien unis entre eux. Puis, c'est sa propre paix qu'« il leur donne », afin qu'ils soient unis à lui, comme son humanité est unie à sa divinité. Au fond, c'est la même paix, mais elle n'est pas vécue parfaitement par les hommes, tandis que Jésus la vit parfaitement en lui-même. En recevant la paix à vivre entre eux, les disciples doivent aspirer et demander à obtenir la paix céleste que le Christ ressuscité possède en plénitude. Tel est le sens de ces deux phrases que donnent Nicolas Cabasilas et Saint Augustin, et qui semble être celui de la prière qui précède l'Agnes Dei de la Messe.

« Ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne », littéralement « Ce n'est pas tout comme le monde donne que je vous donne ». Jésus insiste sur deux points. Le premier est que le monde donne aussi la paix, mais, comme le monde est divisé et opposé à Dieu, la paix qu'il donne est factice : ou bien elle consacre ou apporte le mal, ou bien elle renforce l'indifférence ou l'hostilité envers Dieu. Que les disciples ne recherchent pas cette paix-là, mais celle que Jésus donne. Le deuxième point est la manière dont le monde donne la paix : c'est par la violence, les biens et les plaisirs de la terre, alors que Jésus la donne par le pardon, l'amour, l'extinction des passions, les biens du Ciel. Que les disciples ne confondent pas la charité du Christ avec l'amour charnel du monde.

« Ne soyez donc pas bouleversés et effrayés », littéralement « Que votre cœur ne soit pas troublé ni n'ait-peur ». Il y aura une confrontation inévitable entre la fausse paix extérieure donnée par le monde et la vraie paix intérieure que donne Jésus. Car, comme Jésus l'a dit et va le rappeler, les disciples vivront dans l'absence corporelle et visible de leur Maître, ce qui pourrait les troubler, – même sens que dans la 1^{ère} lecture, p. 4 –, et dans la pression du monde contre eux, ce dont ils pourraient avoir

peur. Cependant, ils n'ont pas à se laisser envahir par le trouble et la peur, mais à garder au cœur le calme et la sérénité que leur donne intérieurement la paix du Christ.

3) Exhortation à progresser dans la charité et la foi (v. 28-31)

- v. 28 : « Vous avez entendu ce que je vous ai dit ». Jésus attire davantage l'attention des disciples sur sa personne comme étant le seul vrai moyen de tout surmonter, mais aussi pour qu'ils progressent dans leur union avec lui. Pour cela, il leur rappelle ce qu'il leur a dit. D'abord « Je m'en vais » : c'est son départ vers le Père (Jn 14,2) ; ensuite « je reviens vers vous », littéralement « Je viens chez vous » : c'est sa venue en eux par le Saint-Esprit (Jn 14,18). Il ne sera plus avec eux visiblement mais en eux invisiblement, non plus extérieurement pour écarter d'eux les épreuves, mais intérieurement pour les fortifier dans les épreuves. Ce sera donc une souffrance pour la chair et une participation à sa Passion, mais ce sera un bienfait pour l'esprit et une participation à sa résurrection.

« Si vous m'aimiez ». Pour que les disciples sachent faire ce sacrifice d'accepter son absence selon la chair, Jésus fait appel à leur amour pour lui. C'est un enseignement précieux pour les disciples et pour nous. Pour les disciples qui, n'ayant pas encore reçu la grâce de la Rédemption, ne se réjouissent pas de l'absence visible de Jésus. Pour nous qui, ayant pourtant reçu la grâce du Salut, ne la vivons pas suffisamment que pour nous réjouir de son absence visible. C'est pourquoi Jésus dit au conditionnel : « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez ». Cependant il leur demande de ne pas s'arrêter à son absence, mais de songer « qu'il s'avance vers le Père », comme il l'a dit en Jn 14,12, « parce que le Père est plus grand que moi ». C'est en tant qu'homme que Jésus dit cela, ce qui donne plus de force au bienfait de son départ chez le Père. En effet, non seulement Jésus est humilié en restant sur terre et glorifié en retournant au Père, mais encore, comme l'humanité de Jésus est celle des disciples, la glorification de Jésus est aussi la leur. En leur révélant cela, Jésus leur rappelle discrètement ce qu'il leur a dit, dimanche dernier, à savoir que, pour lui, sa Passion était déjà une glorification ; à plus forte raison son Ascension est-elle glorieuse pour lui et aussi pour eux. Si donc les disciples l'aiment vraiment, ils se réjouissent d'une telle gloire pour lui et de l'honneur qu'ils reçoivent en retour, lorsqu'ils acceptent de vivre sa Passion en vue de leur participation certaine à sa Résurrection.

- v. 29 : Ce verset est repris de Jn 13,19 où Jésus annonçait la trahison de Judas et donc sa Passion ; il le redit « maintenant, avant que » sa Résurrection-Ascension n'advienne, « afin que vous croyiez ». Jésus leur demande maintenant de croire à la gloire de sa Passion et de sa Résurrection, car les événements qui vont bientôt advenir vont les distraire de ce qu'il vient de leur dire. Or croire, ce n'est pas voir, c'est adhérer à ce que Jésus dit. Ce que les disciples verront de sa Passion, ce seront ses souffrances, sa mort, sa disparition de la terre, son échec charnel, mais ce qu'ils ont à croire en voyant tout cela, c'est son départ chez le Père. De même, ce qu'ils verront de sa Résurrection, ce seront quelques manifestations extérieures et passagères, mais ce qu'ils ont à croire, c'est sa manifestation intérieure et continue de sa divinité par la présence en eux du Saint-Esprit qui les enseignera, les reconfortera, les unira à sa personne ressuscitée et glorieuse.
- v. 30-31 (omis) : Jésus termine en disant que Satan, le Prince de ce monde, aura apparemment raison de lui, mais il accepte d'aller à sa Passion, parce qu'il aime le Père, et que le Père le lui a commandé. Il demande alors aux disciples de correspondre à sa pensée, parce qu'il va les faire entrer dans la compréhension de son Mystère, objet des chapitres suivants.

Conclusion

La résurrection de Jésus est de l'ordre de l'Esprit de Dieu, comme Pierre le dit : « Mis à mort selon la chair, il a été vivifié selon l'esprit » (1 Pi 3,18), et Paul aussi : « Le Seigneur, c'est l'Esprit » (2 Cor 3,17-18). L'Esprit de Dieu est le Saint-Esprit, que Jésus appelle encore « le Paraclet », comme il l'est lui-même en tant qu'intercesseur auprès du Père (1 Jn 2,1), et parce qu'il se fait remplacer auprès des disciples par lui, en disant de lui « un autre Paraclet » (Jn 14,16). Le Saint-Esprit a réalisé l'Incarnation du Fils de Dieu, et toute sa vie terrestre jusqu'à son Ascension ; il est également à l'œuvre dans la naissance et la croissance du Corps mystique du Christ, révélant la manifestation de sa Tête ressuscitée, et faisant demeurer le Père et le Fils chez le croyant vivant de l'amour divin qu'il a répandu dans son cœur. Sa mission est tout intérieure : quand il révèle sa présence par des signes extérieurs, c'est pour régénérer et éclairer intérieurement. Ainsi, les manifestations visibles de Jésus ressuscité furent insuffisamment comprises par les disciples, tant qu'il n'était pas monté au Ciel pour leur envoyer le Saint-Esprit. C'est ce que nous voyons déjà dans notre texte : les disciples ne se réjouissent pas encore du départ de Jésus chez son Père, parce que cette joie ne vient que du Saint-Esprit. Nous le voyons encore quand Jésus ressuscité apparaît à ses disciples : l'expérience de Thomas, par exemple, montre qu'il l'a vu seulement pour croire, alors qu'est bien plus heureux celui qui croit sans avoir vu. Or la foi est une attitude intérieure, accueillant dans le cœur la parole entendue ou perçue à travers le signe advenant. Cet intérieur de l'homme, c'est cette part de divin en lui, appelé l'esprit, qui anime son âme jusque dans son corps. Là advient la manifestation de Jésus ressuscité par le don du Saint-Esprit. Aussi, le chrétien peut-il admettre assez facilement la résurrection de Jésus. Ceux qui n'ont pas cette foi chrétienne et le Saint-Esprit en eux ne peuvent appeler cette manifestation du Christ qu'illusion, mythe, imagination, idée.

Mais, pour tout ce qui concerne l'adhésion de l'homme, il y a, pour recevoir le Saint-Esprit, des dispositions et des engagements qui sont d'abord des dons puis des réponses à ces dons. Ce sont l'amour pour Jésus par l'entretien de sa parole, la paix de Jésus vécue dans l'Église, la foi en la divinité de Jésus victorieux du monde. Le chrétien ne doit donc pas négliger cette manifestation intérieure du Christ ressuscité, ni en douter en l'envisageant d'une façon charnelle, ce qui arrive lorsque la charité, l'espérance et la foi font défaut, ou quand il se laisse détourner par la mentalité anti-ecclésiale du monde, ou quand il n'aspire pas à rejoindre le Christ auprès du Père. C'est en vivant du Saint-Esprit, qu'il évitera ces erreurs et ces pièges. Dans la première lecture, il nous est montré que c'est du Saint-Esprit que les apôtres cherchaient la lumière ; dans la deuxième lecture, que c'est dans le Saint-Esprit que Jean voyait la réussite finale du Plan de Dieu ; et dans l'Évangile, que c'est par le Saint-Esprit que les disciples vivront de la résurrection de Jésus. C'est pourquoi un des signes de cette présence et de cette action du Saint-Esprit en nous, c'est de voir comment nous réagissons quand Jésus et son Évangile sont déformés. Cette messe nous donne le cinquième fruit de la Résurrection : l'attente du Saint-Esprit dans la charité, la paix et la foi en Jésus.